

## AVIS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL D'OCCITANIE

art. L.411-2 du code de l'Env

Référence du projet : 2024-05-17-00755

Dénomination du projet : Etude cytométrique des ptéridophytes des lacs des Pyrénées orientales

Bénéficiaire (s) : Pascal HOLVECK

Lieu des opérations : Lacs du Capcir Carlit Camporells Madres (Communes Angoustrine Bolquère Formiguères Olette) dpt 66

Espèces protégées concernées : *Isoetes lacustris/creusensis* et *Isoetes Echinospora*

### MOTIVATION ou CONDITIONS

La présente demande concerne l'échantillonnage de 200 exemplaires d'isoètes dans différents lacs des massifs du Carlit, Camporells, Madres. Trois espèces sont ciblées : *Isoetes lacustris*, *Isoetes echinospora* et *Isoetes creusensis*. Ces 3 espèces posent des difficultés de détermination sur la simple base de critères morphologiques. Le nombre exact d'échantillons qui seront prélevés par espèce est donc difficilement quantifiable.

L'objectif est de contribuer à une meilleure connaissance de ces espèces, et plus généralement des isoètes, par l'étude du niveau de ploïdie. Il est donc demandé de prélever des échantillons aléatoirement parmi les grands herbiers identifiés comme des *Isoetes lacustris* en repérant les spécimens dont la morphologie pourrait indiquer qu'il s'agisse des deux autres taxons. Ces individus seront analysés par cytométrie en flux pour déterminer le niveau de ploïdie. Par ailleurs, les individus prélevés seront mis en collection soit en herbier (herbiers des universités de Nancy et Strasbourg), soit en culture au Jardin Botanique de Saverne (Moselle) qui a un bassin pour la culture des isoètes.

Etant donné l'impact limité sur les populations des espèces concernées et les enjeux de connaissances, le CSRPN Occitanie donne un avis favorable au prélèvement de 200 spécimens d'isoètes, ainsi qu'à leur transport vers les sites de collection. Les résultats obtenus donneront lieu à un rapport qui sera diffusé au CBN Méditerranéen et à la DREAL Occitanie. Les données (localisation des espèces) seront reversées au SINP Occitanie Pôle Flore. Par ailleurs, si des individus 12 x et des hybrides sont contactés, un lot représentatif d'échantillons sera déposé à l'Herbier de Montpellier (MPU, contact : herbier-mpu@umontpellier.fr).

| AVIS : Favorable <input checked="" type="checkbox"/> | Favorable sous conditions <input type="checkbox"/>                                 | Défavorable <input type="checkbox"/>  |
|--|--|---|
| Présidence du CSRPN                                  | <input type="checkbox"/>   |   |
| Présidence du GT ERC/DEP                             | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
| Fait le : .10 juillet 2024                           | Noms : Jean-Louis Hemptinne et James Molina<br>Signatures :                        |   |
|  |  |  |

Avis à remettre à la **Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie**  
1 rue de la Cité administrative – CS 80002 - 31074 TOULOUSE CEDEX 9